



Règles de vie à l'école de rugby

Les joueurs et encadrants doivent, lors des différents rassemblements, respecter des règles de vie et répondre à certaines valeurs morales. Ces règles doivent être connues de tous.

Les règles :

- **Vie de groupe :**
 - ponctualité,
 - assiduité,
 - tenue hors et sur terrain,
 - respect des personnes.
- **Individuellement :**
 - travail et performances à l'entraînement.

Les valeurs morales :

- **État d'esprit :**
 - Être fier de faire partie du club de Périgueux.
 - Être compétiteur et vouloir le partager.
 - Être solidaire dans les bons et les mauvais moments.
- **Respect :**
 - Partenaires, adversaires, arbitre, soi-même.
 - Horaire, matériel, entraînement, etc....
- **Confiance :**
 - Envers le partenaire.
 - Envers l'éducateur.
 - Envers le projet de jeu.
- **Exigence :**
 - Envers soi : être enthousiaste, concentré, motivé à l'entraînement et dans le match.
 - Envers l'autre : dans le jeu, dans la vie de groupe

La charte de l'éducateur

Article 1 : L'adhésion des enfants implique leur participation active à l'élaboration, la réalisation et l'évaluation du projet éducatif.

Article 2 : Permetts à l'enfant de construire lui-même son rugby.

Article 3 : Rejoins l'intérêt des enfants et offre leur détente, plaisir, et réussite.

Article 4 : Sois disponible, attentif, capable de susciter, d'encourager et si nécessaire de freiner.

Article 5 : Sois juste, équitable, impartial et ferme.

Article 6 : Perfectionne par la formation, ta maîtrise de la pédagogie, des techniques et des règlements, mais surtout ta connaissance de l'enfant.

Article 7 : Utilise la diversité des activités et toutes les ressources du milieu environnant.

Article 8 : Considère la compétition comme un moyen pédagogique. La façon d'obtenir un résultat est plus importante que le résultat lui-même.

Article 9 : Utilise l'école de rugby comme un outil d'apprentissage.

Article 10 : Sois un éducateur disponible régulièrement au service de l'école de rugby.

Article 11 : Veille au respect des engagements pris par les enfants, les éducateurs et les parents

Charte du joueur

- Article 1 :** « *Mon rugby, c'est mon plaisir, j'entends qu'on le respecte.* »
- Article 2 :** « *Je ne suis pas une machine à jouer.* »
- Article 3 :** « *Mes exigences matérielles sont identiques à celles des grands.* »
- Article 4 :** « *Ne me perturbez pas quand je joue.* »
- Article 5 :** « *Je peux ne pas être un champion, mais je peux le devenir.* »
- Article 6 :** « *Je veux des éducateurs qui me comprennent et qui m'aident à mieux vivre.* »
- Article 7 :** « *Quand je joue, je veux rester libre de mes choix et de mes décisions.* »
- Article 8 :** « *Je veux me mesurer aux autres pour pouvoir progresser.* »
- Article 9 :** « *Ne faites pas tout pour moi, je peux faire des propositions et participer à la vie de l'association.* »
- Article 10 :** « *J'ai aussi, sur le terrain comme dans la vie de tous les jours, des obligations.* »

La charte du joueur